

PÔLE TERRITORIAL CHAMPAGNE VESLE

Assainissement collectif

chantier achevé

La commune de Bouleuse est la dernière du pôle Champagne Vesle à passer en assainissement collectif : les travaux touchent à leur fin.

Comme la majeure partie des installations d'assainissement non-collectif de la commune de Bouleuse n'était pas conforme et impactait la rivière voisine, le Noron, la communauté urbaine du Grand Reims a souhaité étudier les solutions de mise en conformité. Après avoir comparé les solutions, le passage à l'assainissement collectif a été retenu. Il s'agit de travaux d'envergure comprenant la mise en place d'une station de traitement des eaux usées, avec un filtre planté de roseaux, vertical, sans rejet en milieu superficiel. Le chantier implique aussi la création d'un réseau avec deux postes de refoulement et 90 branchements.

En 2018, des études géotechniques, topographiques et les études à la parcelle

ont été réalisées afin de définir les contraintes auprès de chaque habitation, avant de choisir un maître d'œuvre et d'élaborer le projet global en 2019. Cette année 2021 a vu se réaliser les travaux de réseau et de station d'épuration.

Le budget prévisionnel des travaux pour le Grand Reims s'élève à 1,85 M€, avec un financement du principal partenaire l'Agence de l'eau Seine-Normandie, mais aussi du Département et de l'Etat pour un total de 1,12 M€. Les propriétaires impactés par des travaux seront aussi aidés à hauteur de 3 000 € pour leurs travaux en domaine privé. Très bientôt, les usagers vont pouvoir se raccorder au réseau : ils recevront un courrier à cet effet.

Mercredis

récréatifs à Ecueil

Avec l'entrée en service à la rentrée scolaire, la communauté urbaine du Grand Reims prend désormais en charge un service d'accueil des 3-12 ans chaque mercredi. Les familles ont le choix entre un accueil à la journée, avec une prestation de restauration, ou à la demi-journée. À noter, une offre de garderie est également proposée : le matin, de 7 h 20 à 9 h, le soir, de 17 h à 18 h 45. Le tarif tient compte du quotient familial. L'inscription peut se faire à l'année ou au mois. Les activités proposées (sportives, manuelles, culinaires..) tiennent compte des effectifs et du rythme des enfants accueillis.

Renseignements sur le site grandreims.fr ou auprès du pôle territorial Champagne Vesle : 03.26.03.69.29. Inscription : periscolaire@grandreims.fr

